

N° 56 - 15 juill.-15 août 1968

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

De soutien : à partir de 15 F

2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

Les élections législatives en Bretagne

**MORVAN
LEBESQUE**

EN PAGE 3

LA SUITE DE L'ETUDE
SUR LE MOUVEMENT
COOPERATIF AGRICOLE
BRETON (p. 4)
et toutes
nos chroniques.

■ Physionomie et enseignements des scrutins du 23 et 30 juin

Au moment où nous analysons les résultats des élections législatives en Bretagne, seuls nous sont connus les résultats du premier tour de scrutin. Ceux-ci nous permettent d'ores et déjà de dégager la signification de ces élections brusquées et de les comparer au scrutin de mars 1967 (1).

Il est possible de faire à ce sujet un certain nombre d'observations, portant à la fois sur la participation au scrutin et sur les résultats obtenus par les différentes forces politiques en présence.

I — LA PARTICIPATION AU SCRUTIN

Tout d'abord, une première constatation, qui revêt, nous le verrons par la suite, une certaine importance : en Bretagne, on a relativement moins voté que lors des précédentes élections.

Il y a eu en effet 1 624 731 suffrages exprimés dans les cinq départements bretons, contre 1 646 425 en 1967, soit 21 694 de moins. Il est possible que certains électeurs aient été pris de court devant ce scrutin plus ou moins improvisé ; il n'est pas exclu non plus que bon nombre d'électeurs votant habituellement à gauche mais déçus par le manque de cohésion des partis de gauche se soient réfugiés dans l'abstention.

II — L'AVANCE « GAULLISTE »

Toute la presse « régionale » a abondamment titré sur la victoire gaulliste. Quand on examine les chiffres de plus près, on s'aperçoit que l'avance de la majorité sortante est très relative quant au pourcentage des voix obtenues.

Les candidats U.D.R. (puisque tel est le nouveau sigle des champions de la V^e République) ont en effet obtenu 795 288 voix en 1968, contre 682 254 en 1967, soit 113 034 de plus ; ce qui donne 48,9 % des suffrages exprimés au premier tour dans les cinq départements bretons, au lieu de 41,4 % l'an dernier, soit un gain de 7,5 %. Mais, d'autre part, les « divers droite » passent de 4,2 % à 0,4 % et les « centristes » perdent de leur côté 3,8 % de leurs voix de 1967. On retrouve donc, à 0,1 % près, dans le recul de la droite classique l'origine des gains réalisés par les gaullistes.

Cette explication est confirmée par l'analyse de certaines circonscriptions-témoins.

A Rennes-Sud, le candidat U.D.R., M. Le Douarec gagne 5 200 voix par rapport aux dernières élections, c'est-à-dire, à peu de chose près, le nombre de voix perdues par le P.D.M. A Landerneau, M. de Poulpique, U.D.R., gagne 1 803 voix supplémentaires, tandis que son unique concurrent communiste retrouve à peu près le même nombre de suffrages qu'en 1967 (5 511 au lieu de 5 488) ; or, il y avait en 1967 un candidat centriste qui avait recueilli 5 031 voix et qui ne se représentait pas. Dans le même département du Finistère, à Landivisiau, le candidat gaulliste, M. Caill, bénéficie d'un gain de 6 174 voix sur l'an dernier ; mais il y avait alors un candidat étiqueté « divers droite » qui avait obtenu 4 600

voix et qui, cette fois, était absent de la compétition. Autre exemple significatif et d'autant plus symbolique qu'il concerne le ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement : dans la première circonscription du Morbihan (Vannes), M. Marcellin gagne 3 629 voix par rapport à 1967. Comment expliquer cette différence, sinon par l'absence cette fois d'un candidat centriste, qui avait recueilli 5 095 voix l'an dernier ? Il est clair que la majeure partie de ces voix se sont portées en 1968 sur le candidat de la majorité (la gauche, de son côté, gagne 348 voix).

Il est évident que les candidats gaullistes ont fait, dès le premier tour, le plein des voix conservatrices là où il n'y avait pas de candidat « centriste » ou « divers droite ». Comment s'en étonner quand on sait que Pompidou avait battu le rappel de la droite et de l'extrême-droite, jusques et y compris les ex-poujadistes, les anciens de l'O.A.S., les fidèles du comte de Paris et les nerfs de Tixier-Vignancour ?

Il est intéressant, d'autre part, de rapprocher les voix U.D.R. de 1968 des suffrages obtenus par de Gaulle au premier tour de l'élection présidentielle de 1965, soit 48,8 %. Ainsi, on retrouve, à 0,1 % près, sur les candidats U.D.R. d'aujourd'hui les voix gaullistes d'il y a trois ans... Si l'on s'en tient aux résultats du premier tour, les seuls valables pour la sociologie électorale (car ce n'est qu'au premier tour que l'on trouve la gamme des diverses forces politiques), on ne peut donc pas dire que l'U.D.R. ait obtenu une victoire aussi sensationnelle qu'il a pu paraître à première vue. Il convient de noter, en outre, à l'intérieur du « bloc » gaulliste une répartition assez différente, en Bretagne, de ce qu'elle est sur le plan « national » : 31 % seulement pour les gaullistes « orthodoxes », contre 17,9 % aux indépendants giscardiens.

III — L'EROSION DU « CENTRE »

Les candidats P.D.M. ou centristes ne réunissent plus en 1968 que 316 144 voix en Bretagne (2), contre 382 205 au Centre démocrate en 1967, ce qui représente une perte de 66 061. Leur pourcentage passe de 23,2 % à 19,4 %, soit un recul de 3,8 %. A noter que ce pourcentage de 19,4 % est très voisin de celui qu'avait obtenu Jean Lecanuet en Bretagne (19,8 %) lors de l'élection présidentielle de 1965.

La plupart des leaders centristes bretons sont mis en difficulté par les candidats U.D.R. : M. Fréville est distancé par M. Cressard à Rennes-Nord, M. Lombard par M. de Bennetot à Brest, M. Orvoën par M. Petit à Quimperlé. M. Méhaignerie fils est battu par M. Lassourd à Vitré. Ce déclin relatif des notables centristes comporte pour eux une leçon : il n'y a aucun intérêt à « flirter », si peu que ce soit, avec la

(Suite page 3).

(1) Cf. Le Peuple Breton, n° 41, avril 1967.
(2) Y compris celles de M. Planchet, soutenu par le P.D.M., à Saint-Malo.

● LES CANDIDATS ET NOTRE PROGRAMME MINIMUM DEMOCRATIQUE REGIONAL

Comme lors des élections législatives de l'an dernier, l'U.D.B. avait adressé cette fois encore à tous les candidats de gauche en Bretagne le *Programme minimum démocratique régional (P.M.D.R.)*, en leur demandant de s'engager sur ce texte, et en particulier sur le § 3 demandant la création d'une assemblée régionale élue.

Les réponses ont été plus nombreuses qu'en 1967, ce qui est un signe encourageant. La plupart sont positives. Quelques candidats affirment même à cette occasion leurs convictions bretonnes. Ainsi, Pierre Bernard, F.G.D.S. (Morbihan, Vannes), président-fondateur de la Jeunesse Etudiante Bretonne, en rappelant son passé de militant breton, ajoute : « Je profite de l'occasion pour vous féliciter de l'excellente qualité de votre mensuel, LE PEUPLE BRETON, auquel je suis abonné et que je lis avec beaucoup d'intérêt. » Dans les Côtes-du-Nord, J.-B. Henry, candidat P.S.U. à Lannion, assure qu'il continuera à placer le problème breton au premier rang de ses préoccupations.

L'importance capitale du point 3 (assemblée régionale élue au suffrage universel) n'a pas échappé à la plupart des candidats de gauche, dont la grande majorité, à l'exception de ceux du P.C.F., a donné son accord sur ce point. Cependant, rares sont encore les candidats qui, comme Yves Allainmat, F.G.D.S. (Morbihan, Lorient), ou Yvon Le Merrer, P.S.U. (Côtes-du-Nord, Guingamp), s'engagent formellement, en cas d'élection, à défendre le P.M.D.R. au Parlement. Un candidat de la F.G.D.S., Michel Fichan (Morbihan, Hennebont), en donnant son plein

accord (en particulier sur le point 3), reconnaît que « la Gauche, fidèle à la tradition jacobine de centralisation, qui fut nécessaire en son temps, a trop souvent du mal à comprendre qu'aujourd'hui une politique de progrès social et humain passe par la démocratie régionale ».

Effectivement, quelques réponses révèlent certaines contradictions internes des partis hexagonaux en Bretagne en ce qui concerne les revendications régionales. A la F.G.D.S., si des candidats comme Francis Le Blé (Finistère, Brest) insistent explicitement dans leur profession de foi l'exigence d'une assemblée régionale élue, d'autres ne sont pas aussi affirmatifs. Les idées défendues par Michel Phlipponneau ont fait des progrès incontestables chez les démocrates-socialistes bretons, mais un état d'esprit plus ou moins centraliste et unitariste subsiste dans certains secteurs de cette formation, tant en Bretagne que sur le plan « national ».

De même, au P.S.U., des divergences apparaissent si l'on compare les réponses reçues. D'un côté, on trouve un certain nombre de candidats franchement favorables à nos idées, au premier rang desquels les deux députés sortants, Yves Le Foll (Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc) et Roger Prat (Finistère, Morlaix). Pierre Heurtin (Ille-et-Vilaine Rennes-Sud), se félicite de ce que le P.S.U. soit, « de tous les partis de gauche, celui qui le premier a répudié totalement le jacobinisme d'autrefois... » Jean Aubry, candidat à Saint-Nazaire, rappelle le thème : « Il faut décoloniser la province. » Dans sa pro-

(Suite page 4).

SECOMA

73 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 29-5 ERGUE-ARMEL - Quimper - Tél. 21.03

CAISSES ENREGISTREUSES SWEDA

SIEGES FANTASIA
MACHINES A ECRIRE ROYAL

CALCULATRICE MONROE
BUREAUX - CLASSEURS
BOIS - METAL

Agent service : DYMO

Réparations - Recharges

Edito

DANS ce numéro, nous présentons une synthèse des réponses des candidats de gauche à notre Programme Minimum Démocratique Régional et une analyse des élections en fonction surtout des résultats du 1^{er} tour. La signification des résultats de ces élections (1^{er} et second tour) doit être regardée en toute lucidité.

■ Beaucoup de nos lecteurs et de nos amis auront pu être frappés par le fait de la disparition de trois des quatre députés de gauche en Bretagne, hommes auxquels nous avons accordé un soutien préférentiel. « Ouest-France » pouvait, au lendemain du second tour, reproduire une carte où la Bretagne s'alignait sur l'Ouest intérieur : l'inconditionnalité était peu troublée par M. Pleven ou M. Olivro. L'analyse politique doit aller plus loin et donner son véritable nom de plébiscite à ce scrutin ; alors le rapprochement des pourcentages faits par le national-gaullisme et le centrisme et par la gauche avec les chiffres des élections présidentielles prend toute sa signification : c'est une photographie quasi-identique de la droite et de la gauche en Bretagne.

— Le caractère plébiscitaire de cette consultation ne fait que mieux apparaître l'ambiguïté fondamentale du régime gaulliste qui a gardé les attributs d'un régime parlementaire dans lequel la gauche française traditionnelle fait parfois figure d'otage. Le mécanisme plébiscitaire — outre la polarisation sur un homme — exploite l'infantilisme politique : infantilisme d'un nationalisme français où la xénophobie n'est pas la dernière composante, infantilisme d'un anticommunisme primaire, infantilisme des mots qui traumatisent : drapeau rouge, drapeau noir... Chacun a pu recueillir des exemples des mythes qu'ont pris naissance dans telle ou telle circonscription, et qui font penser à la Grande Peur. L'infantilisme n'est pas le seul fait de la droite et on pourrait adresser le même reproche aux électeurs de gauche qui, à Saint-Briac par exemple, ont refusé de voter Le Foll, au second tour, en déposant des bulletins nuls portant cette mention : « Vive la gauche, à bas l'anarchie ». Ce geste montre aussi implicitement que les candidats de gauche en Bretagne, très proches de nous, ont pu souffrir des querelles et des erreurs de stratégie et de tactique d'état-majors parisiens.

Nous pourrions insister longuement sur les méthodes de violence (du matraquage à l'assassinat), des C.D.R. et autres organisations fascistes, gardes-prétoriennes du régime, mais nos lecteurs sont prévenus depuis longtemps contre elles. Il suffit de renvoyer à la « vive satisfaction » enregistrée dans les milieux officiels de Madrid ou de Lisbonne.

— En réaction contre l'infantilisme, il convient de noter ici l'intéressant nué que le C.D.J.A. du Finistère a publié le 20 juin. Dans ce communiqué, les jeunes agriculteurs expliquent avec beaucoup de pédagogie pourquoi ils ont participé à des meetings où flottait le drapeau rouge, et pourquoi ils ont lutté aux côtés des ouvriers. Certains ricaneront en évoquant les résultats des élections trois jours plus tard ; ils ont tort, car pour ce qui est peut-être une minorité aujourd'hui, il y a là un point de non-retour.

■ Le discours de De Gaulle à Lyon, les allusions de Pompidou lors du débat sur la motion de censure, les déclarations de Guichard et de ses technocrates de la Délégation à l'Aménagement du Territoire sont aujourd'hui relayés, non sans une certaine complaisance, par la presse « régionale ». « Ouest-France », dans un article paru le 3 juillet, titrait des « Assemblées Régionales élues ? Large débat ouvert sur la réforme régionale ». De quoi s'agit-il ?

Il nous est arrivé souvent dans nos éditoriaux de montrer comment le Gouvernement avait su habilement se parer du mot de décentralisation, comment il avait su utiliser les notables et apprivoiser le C.E.L.I.B. dans le cadre de la C.O.D.E.R. En fait l'autorité de l'Etat, du préfet — pardon, du Commissaire de la République — au lieu de diminuer ne faisait que s'accroître. Sous couvert de participation au Plan, la fixation des grandes orientations, le plus clair résultat de cette politique, nous le voyons dans la situation économique très grave de la Bretagne. Promesses et duperie ont continué et continuent : M. Pompidou — malgré la gravité des « événements » — n'avait-il pas sous le coude un dossier, un plan pour la Bretagne...

Il semble que l'on soit à la veille de la dernière étape d'une mutation de l'Etat Français centralisateur, étape qui vise à récupérer à son profit l'idée de région, sur une base plus large que les C.O.D.E.R. Il ne s'agit pas — semble-t-il — de donner un pouvoir démocratique aux régions, et encore moins de la reconnaissance de l'existence d'ethnies dans l'hexagone, mais il s'agirait de faire entériner — avec toutes les apparences de la démocratie — la politique économique et sociale de l'Etat et des trusts. A entendre les milieux proches de la DATAR, cette réforme n'est pas tant faite pour la Bretagne — où l'on craindrait plutôt de l'appliquer, d'où l'importance du cadre choisi — que pour « les régions sans personnalité » où l'on a été « déçu par le manque d'esprit régional des CODER »... La crise de mai, avec la paralysie des ministères n'a fait que donner plus de poids aux technocrates et aux milieux gouvernementaux partisans de cette « réforme régionale ». Il est apparu que, comme l'Université, l'administration, l'Etat bourgeois était mal adapté aux nécessités de l'économie capitaliste. On voit là l'ambiguïté essentielle sur laquelle reposerait ce qu'on peut savoir des projets du gaullisme. Car par exemple, on ignore si la Bretagne aura droit à un découpage Debré (région de trois départements) ou à une intégration ouestienne. Pour le moment nous ne pouvons que mettre en garde contre l'esprit anti-démocratique dans lequel

(Voir suite page 6).

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

Le rythme des activités de cette section demeure soutenu. Durant la réunion du 31 mai plusieurs sympathisants ont fait la connaissance des camarades du parti et ont pu discuter avec eux de la situation politique. Le nombre d'exemplaires du journal vendus à la criée a encore augmenté et une vingtaine d'abonnements sont venus s'ajouter à tous ceux déjà recueillis par divers militants de la section.

La campagne électorale fut une période de travail intense. Des représentants de notre parti ont pris contact avec des candidats, sont intervenus au cours de réunions, notamment le 4 juin à l'occasion d'un débat organisé conjointement par l'U.D.B., la J.E.B., « Ar Falz » et « Bretagne et Démocratie ». Le 14 juin eut lieu une réunion publique du parti dont on lira par ailleurs le compte rendu. Comme il était indiqué dans le dernier numéro du **Peuple Breton**, nous avons invité à voter pour le candidat de la F.G.D.S., F. Le Blé. Le samedi 22 juin, pendant la réunion de soutien à cette candidature, notre camarade J.-C. Leon insista avec force sur la spécificité du problème breton au milieu des applaudissements de l'assistance. Le journal de l'U.D.B. était en vente à la sortie. Durant la semaine précédant le second tour, les membres de la section brestoise sont allés à Morlaix apporter leur soutien au candidat du P.S.U., R. Prat. Là encore, intervention et vente massive du journal ont marqué la présence de l'U.D.B.

REUNION PUBLIQUE DE BREST 14 juin 1968

La section de Brest a organisé, le vendredi 14 juin, une réunion-débat à l'amphithéâtre de physique de la faculté des sciences. Devant un auditoire de plus de cent cinquante personnes, notre camarade Paul Queindec fit d'abord un exposé sur le Breton colonisé, la nécessaire prise de conscience, notamment parmi les intellectuels, et les possibilités qui s'offrent à eux. Ronan Leprohon, membre du Bureau central, lui succéda et s'employa à illustrer notre slogan « Bretagne = colonie ». Des questions furent ensuite soumises aux orateurs qui rappelèrent la position de l'U.D.B. sur les élections de juin, les critères utilisés pour fonder notre soutien à tel ou tel candidat. A la sortie de la réunion étaient mis en vente des livres et des exemplaires du **Peuple Breton**, tandis que les discussions se poursuivaient longuement dans les couloirs de la faculté.

SECTION DE VANNES

La section a tenu deux réunions de travail : les 12 et 19 juin. Quinze nouveaux abonnements au **Peuple Breton** ont été réalisés. Un travail très important a été effectué pendant la campagne électorale : contacts avec les candidats de gauche (notamment échange de correspondance entre le secrétaire de la section et Jean Tanguy, candidat communiste à Vannes), participation à des réunions de la F.G.D.S. et du P.S.U., affichage du P.M.D.R. (une centaine d'affiches collées à Vannes), contradiction portée par notre camarade Sten Kidna au candidat gaulliste Christian Bonnet, à Auray. La **Liberté du Morbihan** a rendu compte de cette intervention, en soulignant son caractère constructif. Des communiqués ont en outre été publiés par la section dans la presse locale : avant le premier tour de scrutin, pour recommander les candidats qui avaient accepté le P.M.D.R. ; entre les deux tours, pour inviter le électeurs à voter pour le candidat unique de la gauche, dans les circonscriptions où il y avait ballottage.

REUNION DE PONTIVY

A l'occasion du passage à Pontivy de Ronan Leprohon, membre du Bureau central, une réunion d'information privée, rapidement organisée, a groupé, le 2 juillet, une dizaine de personnes. Ronan Leprohon a développé le thème « Bretagne = colonie » et a exposé la position de l'U.D.B. devant la situation politique actuelle. Les réponses faites aux questions des participants ont permis de préciser certains points de notre doctrine et de notre action.

SECTION DE LORIENT

La nouvelle section de Lorient a tenu sa réunion constitutive le 13 juin, en présence de Michel Guillerm, membre du CD. La section de Vannes avait délégué trois représentants. Après un exposé de Jean-Yves Le Guyon, la section a élu son bureau : un responsable aux affaires intérieures, un responsable aux affaires extérieures, un secrétaire, un trésorier ; deux camarades ont en outre été chargés, l'un de la bibliothèque l'autre de la diffusion du journal.

La section a décidé de tenir deux réunions par mois. Elle a pris un bon départ avec la campagne électorale (contacts avec les candidats de gauche, communiqués dans la presse, affichage du P.M.D.R.).

SECTION DE PARIS - PARIS-NORD

La section a étendu ses points de vente du journal : Sorbonne (mai), Gare Montparnasse, Gare Saint-Lazare. Cette dernière expérience a montré que les possibilités de vente sont importantes hors des quartiers traditionnellement considérés comme bretons. La section envisage dans un proche avenir de toucher toutes les gares. La vente en kiosque a également été développée. La section a, d'autre part, tenu une réunion d'information sur invitation, le samedi 29 juin : près d'une trentaine de participants. Pierre Kerbrat a, dans un exposé sur « Bretagne-colonie », mis en lumière les conditions économiques et politiques de l'allianation et les incidences sur la vie psychologique et culturelle des Bretons. Cet exposé a amené une discussion très nourrie, qui a porté notamment sur les diverses réponses à apporter à cette situation.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR LE SOUTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DU « PEUPLE BRETON »

Nous venons de vivre de tristes événements : la droite la plus réactionnaire, ne reculant pas devant l'intimidation fasciste et le meurtre, provoquant dans l'opinion peu politisée un énorme courant de peur viscérale, a triomphé d'une gauche française plus divisée que jamais. Certes, le recul n'est pas partout identique et si la Bretagne ne compte qu'un seul député de gauche, notre pays n'a cependant pas connu le raz-damarié des voix gaullistes et fransquillonnes.

Néanmoins, si, comme nous le demandions dans notre éditorial du n° 55, il n'a guère manqué de voix à la gauche en Bretagne par rapport aux précédentes consultations, on ne peut pas dire qu'il y ait eu beaucoup de gains enregistrés pour les partis de progrès.

Le combat est terriblement inégal, dans les moyens et les méthodes. Raison de plus pour affirmer dans ces circonstances pré-fascistes, la résistance dans les meilleurs éléments de Bretagne. Tous, vous devez vous sentir concernés par le combat que nous menons. Tous, vous devez nous aider à accomplir, en ce moment, des progrès décisifs parce qu'obtenus dans des conditions difficiles.

Toute la presse française — ou presque — augmente ses prix en raison de l'accroissement des coûts d'impression ou pour profiter de l'atmosphère de hausses, en vue d'un bénéfice encore plus grand. Le **Peuple Breton** a décidé de faire l'impossible pour ne pas augmenter le prix de son abonnement et celui de la vente au numéro. N'ayant jamais cherché le moindre intérêt commercial, nous nous maintiendrons dans cette attitude tant que nos lecteurs continueront à nous prouver leur estime par leur aide. Merci d'avance.

SEPTIEME LISTE

Anonyme, Hennebont	8,00 F.
J.P.C., Boulogne	35,00 F.
Abbé M., Concarneau	5,00 F.
Yves Le Berre, Rennes	10,00 F.
Joseph Le Gall, Brest. Avec ses encouragements pour la lutte d'émancipation commencée par l'U.D.B.	10,00 F.
Anonyme, Rennes	50,00 F.
Un plouk, Brest	10,00 F.
Anonyme, Collège naval, Brest ..	40,00 F.
P.M., Plomeur	5,00 F.
C.M., Guingamp	50,00 F.
Maurice Le Berre, Penmarc'h ..	50,00 F.
Solen hag Iwan Piriou, evit ma vo prientet un amzer-da-zont a-zoare d'an holl vugale a zo o kreskiñ en o bro	18,40 F.
A.M., Saint-Brieuc	5,00 F.

Total de la septième liste 296,40 F.
Report des listes précédentes . 1 883,95 F.

TOTAL : 2 180,35 F.

Les participations à la souscription doivent être adressées au **Peuple Breton**, B.P. 103, Rennes ; C.C.P. 2 365-76, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : **Souscription**.

Composition linotype à façon
REVUES — TABLEAUX — THESES
LINARMOR
15, rue des Fossés — RENNES

► Les élections législatives en Bretagne

(Suite de la page 1)

majorité inconditionnelle ; on ne fait pas au national-gaullisme sa part : ou bien l'on rejoint ses rangs comme l'ont fait d'autres ex-M.R.P. comme MM. Christian Bonnet, Le Guen ou Mlle Dienesch, ou bien on le combat. L'électeur ne comprend pas les attitudes ambiguës ni les valse-hésitations.

Il y a lieu de signaler les résultats médiocres obtenus, sous les couleurs centristes, par certains leaders finistériens du C.A.B.R.O. comme le docteur Dubourg à Douarnenez ou par un dirigeant syndicaliste agricole comme M. Rialland à Paimbœuf. Il n'a d'ailleurs pas été question, au cours de la campagne électorale, de la fameuse UBD (Union bretonne des démocrates), fondée récemment par les parlementaires bretons « centristes »...

Ces constatations doivent cependant recevoir un double correctif : d'une part, les centristes ont présenté cette fois moins de candidats qu'en 1967 : 23 au lieu de 32 ; d'autre part, avec encore près de 20 % des suffrages du corps électoral breton, le « centrisme » reste une force non négligeable sur l'échiquier politique en Bretagne, très supérieure en tout cas à ce qu'elle représente sur le plan hexagonal (10,34 %).

Ceci est à rapprocher de la force, elle aussi relativement importante en Bretagne, des indépendants giscardiens. Il y a là, entre les gaullistes « orthodoxes » et l'opposition de gauche, tout un « marais » qui attend l'après-gaullisme et se prépare à jouer le rôle du nouveau « parti de l'Ordre », en se présentant à son tour comme le seul rempart de la civilisation contre le communisme...

IV — LA STABILISATION DE LA GAUCHE

Les candidats de gauche en Bretagne avaient réuni 513 881 voix en 1967 ; ils obtiennent cette fois 495 933 voix, soit une perte de 17 948 suffrages. Il semble, comme nous l'avons déjà signalé, qu'un certain nombre d'électeurs de gauche se sont abstenus en 1968 (il y a, nous l'avons vu, 21 694 abstentionnistes de plus qu'en 1967).

En pourcentage, les voix de gauche restent, à 0,7 % près, au niveau de 1967 : 30,5 % cette année contre 31,2 % l'an dernier. Il serait donc plus exact de parler d'une stabilisation que d'un véritable recul de la gauche en Bretagne. Ceci est d'autant plus remarquable que, dans l'ensemble de la France, la gauche perd près de 4 % de ses voix de 1967. **Bien plus, les voix de gauche progressent en Bretagne, au premier tour, dans treize circonscriptions :** Saint-Brieuc, Dinan, Loudéac, Guingamp, Brest, Landerneau, Redon, Nantes (2^e et 3^e circonscriptions), Châteaubriant, Saint-

Nazaire, Guérande et Paimbœuf. Dans quatre circonscriptions des Côtes-du-Nord (sur cinq), il y a donc une avance des voix de gauche, de même que dans six circonscriptions de Loire-Atlantique (sur huit).

Si l'on examine la situation relative des diverses formations, on constate que les communistes perdent 28 921 voix dans l'ensemble de la Bretagne et que leur pourcentage passe de 15 % à 14,1 %. Le P.S.U., qui présentait cette fois 23 candidats, au lieu de 9 en 1967, améliore sa position, puisqu'il gagne 38 541 voix en valeur absolue et 2,4 % en valeur relative (6,6 % contre 4,25 %). La F.G.D.S. perd 27 568 voix et son pourcentage passe de 11,4 % à 9,9 %. Il est vrai que cette formation ne présentait cette fois que 18 candidats, au lieu de 25 en 1967. **C'est donc à un certain reclassement que l'on assiste à l'intérieur de la gauche en Bretagne plutôt qu'à une véritable défaite.**

Bien entendu, le mode de scrutin, très défavorable à l'opposition, ne favorise pas la gauche, qui risque de perdre des sièges au scrutin de ballottage si le réflexe unitaire ne joue pas au même degré que l'an dernier. Mais le résultat obtenu par la gauche en Bretagne est satisfaisant, si l'on compare son pourcentage de 30,5 % à celui atteint par cette même gauche au premier tour des élections législatives de 1962 (26,8 %) et par Mitterrand à l'élection présidentielle de 1965 (26,6 % au premier tour).

Parmi les candidats de gauche qui gagnent des voix par rapport au premier tour de 1967, citons Yves Le Foll (P.S.U., Saint-Brieuc), Le Dilosquer (P.S.U., Quimper), Yves Cam (P.C.F., Landerneau), Roger Prat (P.S.U., Morlaix), L. Hémy (P.C.F., Châteaulin), Carpentier (F.G.D.S., Saint-Nazaire), René Mory (P.C.F., Auray), Yves Allainmat (F.G.D.S., Lorient), Eugène Crépeau (P.C.F., Hennebont). Six d'entre eux figuraient dans la liste des candidats auquel l'U.D.B. avait accordé un soutien préférentiel ; sept avaient approuvé notre programme minimum démocratique régional.

Malgré le succès gaulliste, du au chantage à la peur et à la guerre civile exercé sur un corps électoral mal informé, conditionné par la propagande gouvernementale et la presse conformiste, **la gauche a relativement mieux résisté en Bretagne que dans l'ensemble de la France.** Ceci doit être un encouragement pour tous les Bretons progressistes, surtout si la gauche elle-même prend pleinement conscience de la nécessité de s'unir et de s'adapter toujours davantage, en Bretagne, aux réalités bretonnes.

Jean THOMAS.

Le rôle du mode de scrutin !...

10 députés de gauche à la proport.

1 au scrutin majoritaire

— Cet article a été écrit entre les deux tours de scrutin. Le « raz-de-marée » gaulliste du deuxième tour, amplifié outre mesure par un mode de scrutin majoritaire favorisant outrageusement la droite, n'infirme en rien notre analyse. Avec un mode de scrutin proportionnel, la répartition des sièges en Bretagne eût été la suivante :

Nombre de sièges à pourvoir : 33
 U.D.R. 16
 (dont 10 U.D. V^e et 6 indépendants giscardiens)
 P.D.M. 7
 Gauche 10
 (dont 5 P.C.F., 3 F.G.D.S., 2 P.S.U.)

La répartition des sièges a été, en réalité, après le deuxième tour, la suivante :

U.D.R.	28
P.D.M.	4
F.G.D.S.	1
P.S.U.	0
P.C.F.	0

Ceci suffit à juger le mode actuel de scrutin ! Bien entendu, après cela, on viendra encore nous dire que la Bretagne est plus gaulliste et réactionnaire que l'ensemble de la France... Ce qu'on ne dira pas, c'est que Paris a élu 30 inconditionnels sur 31 sièges à pourvoir !

J. T.

LA CHAUMIERE

Nozh Club war an aod

29-S. — SAINTE-MARINE

Selected by the B.B.C.

VOTRE PAVILLON TERMINÉ

du type 4 « Heb-Ken » (71 m² 07) à partir de 54 146 F.

Prime et prêt Crédit Foncier sur 20 ans - Prêt complémentaire - Etude gratuite de tous problèmes financiers - Construction sur votre terrain ou sur nos lotissements

REALISATION

LA CORNOUILLE IMMOBILIERE

29, place de la République - 29-S. PONT-L'ABBE - T. 2-73

libres propos

de MORVAN LEBESQUE

Régionalisme d'État

et régionalisme révolutionnaire

Assemblées régionales ? Quelles assemblées ? Et d'abord, pourquoi ?

On se tromperait si on imaginait l'Etat gaulliste saisi par la grâce. En promettant ces assemblées, il ne cède pas à la nation : la décision était d'ailleurs antérieure à la révolution de mai. L'événement l'a seulement précipitée, transformée en manœuvre hâtive, comme on envoie en pleine bataille un renfort à l'endroit le plus menacé. Henri Lefebvre l'a fort bien expliqué dans l'Express : toute la stratégie politique de De Gaulle consiste à occuper le terrain de l'adversaire, à faire figure d'attaquant là où il est assailli. Vous réclamez la participation ? Non, c'est moi qui vous l'accorde ; et il nous impose la sienne et non celle dont le vœu jaillissait des profondeurs.

Mais la vraie raison de ces assemblées régionales est une nécessité technique. Un haut-fonctionnaire du régime me l'a récemment avoué : le pouvoir s'est aperçu que le centralisme rendait de nos jours la France ingouvernable. La machine grippait, les courroies, trop tendues, craquaient.

L'Etat perdait le contact. Il a donc fallu songer à modifier le système, mais seulement dans une optique d'efficacité étatique. Contrairement à ce que proclament les propagandistes de la Cinquième, la régionalisation ne sera pas une libéralisation mais une méthode nouvelle pour rajuster l'emprise de l'Etat — par relais, sans doute, poujado-gaullistes. Cela ne doit être à aucun moment perdu de vue.

La composition de ces assemblées, leur définition, leurs pouvoirs, autant de questions auxquelles il est vain d'espérer qu'on répondra en fonction des libertés populaires. N'importe, un mouvement s'accomplit : pour la première fois depuis Napoléon, l'Etat-monstre fait machine arrière. Et ce mouvement, au-delà des décisions gaullistes, s'inscrit dans la volonté diffuse de l'époque.

La révolution de mai — dont les élections gaulliennes n'arrêteront pas le cours — a exalté deux revendications essentielles. La première, celle des responsabilités de base : autonomie, autogestion, bref fédéralisme (et il importe de noter à quel point, plus ou moins consciemment, Mai 68 a dépassé l'Etat hegélien pour retrouver et rajeunir l'esprit de la Commune et du socialisme fédéraliste français.). Quant à la seconde exigence, elle pourrait se traduire par l'image de deux marches montées à la fois, d'un même pas, d'un même élan : 1^o) Tout est politique ; 2^o) DONC, tout est culturel.

Du coup, la politique classique a été renvoyée au siècle dernier ; tous les partis s'en sont trouvés périmés dans leurs méthodes. Nous entrons, pour combien de temps ? dans une guerre idéologique qui n'aura rien à voir avec les réunions de préaux d'écoles. Cette révolution culturelle fertile en actions surprenantes s'attaquera indistinctement à toutes les aliénations. Quel parti politique eut songé à brûler France-Dimanche, à former des chœurs parlés dans la rue et, aux gens qui demandaient : Quel est votre programme ?, à répondre : Raconte-moi comment tu vis ? L'important est que des milliers de gens en furent sensiblement touchés, comme à l'aube d'une civilisation. Et l'étonnant (mais après tout, était-ce si étonnant ?) que le problème régionaliste émergea de toutes les censures. A Paris, en mai 68, je l'ai vu réintégrer l'Histoire.

Je n'avais même pas besoin de l'évoquer. Sachant que j'étais Breton, les auditeurs me questionnaient sur la Bretagne. Un mois plus tôt, un humaniste célèbre (1) m'avait taxé d'« aberration » quand je lui avais dit que la Bretagne vivait actuellement une situation coloniale ; mais en Droit, aux Sciences, à Nanterre, à Flins, étudiants et jeunes ouvriers parlaient spontanément de cette situation coloniale pour en discuter avec moi : elle leur semblait évidente et ils en parlaient dans les termes exacts du Peuple Breton — qu'ils n'avaient pourtant jamais lu. En revanche, les théoriciens des divers mouvements dits « groupuscules » demeuraient obstinément fermés au régionalisme qu'ils qualifient de « spécifiquement réactionnaire ». Et je n'ai jamais tant mesuré la terrible hypothèse que la Droite fait encore peser sur la revendication régionale.

Le gouvernement alourdira encore cette hypothèse, soyons-en sûrs. Son « régionalisme » mettra en place des notables et, probablement, les arrivistes gaulliens d'un certain fédéralisme bourgeois qui se promène, en ce moment si curieusement entre Rennes et Bruxelles et — plus curieusement encore — confond dans ses tracts l'Europe unie et la publicité de l'U.D.R. J'ajoute que pas une fois dans ces tracts il n'est question de revendication ethnique et culturelle. Or, c'est sur elle, précisément, que notre action, à nous, doit porter. Contre l'Ouest anonyme, la Bretagne, c'est-à-dire son peuple. Et l'homme breton désaliéné, physiquement et intellectuellement. Cette exigence fait toute la différence entre la droite et la gauche — entre le régionalisme d'Etat et le régionalisme révolutionnaire.

Je le répète : il s'agit de civilisation. Et à cette civilisation nouvelle, la Bretagne, par nous, doit s'ouvrir.

Roman Lebesque

(1) « Un humaniste au sens où on l'entend aujourd'hui, je veux dire un homme aveuglé par de courtes certitudes » (Camus).

Les candidats et notre

(Suite de la page 1)

fession de foi, Eugène Quéverdo (Morbihan, Pontivy) fait sienne l'affirmation de Yann Sohier : « Le Breton est deux fois prolétaire », qui souligne bien la spécificité du problème breton.

En revanche, d'anciens candidats ou porte-parole du P.S.U. n'adhèrent pas sans quelque réticence au P.M.D.R. Les réflexes centralistes et même, parfois, une certaine méfiance devant l'affirmation de la personnalité bretonne apparaissent dans certaines réponses. Ainsi, le docteur Caro (Côtes-du-Nord, Loudéac), qui donne son accord sur les points 1, 3, 4 et 6, déclare ne pouvoir s'engager sur les points 2 (suppression des préfets de département et de région) et 5 (limitation de la croissance de Paris et de la région parisienne) avant qu'en aient été précisées les modalités. Affirmative quant au P.M.D.R., la réponse commune des candidats P.S.U. de Loire-Atlantique est assortie d'une série d'observations qui montrent à la fois une méconnaissance des positions progressistes de l'U.D.B. et certaines confusions assez surprenantes. Nous voulons une Bretagne socialiste et nullement « tomber dans un piège qui favoriserait les ambitions d'une bourgeoisie provinciale, puissante en son fief, et rêvant d'une nouvelle forme de féodalité économique dont les travailleurs feraient les frais... » Il est nettement exagéré, en outre, d'objecter contre le découpage démocratique proposé par le § 4 du P.M.D.R. « les graves problèmes dans lesquels se débattent nos voisins belges au nom des mêmes principes » ! Enfin, ce n'est pas aux internationalistes bretons que nous sommes qu'il faut apprendre, au sujet de l'apport des réalités bretonnes au service d'une véritable culture populaire, que « le monde devient petit et nous rend interdépendants les uns des autres » (comme si le développement de la culture bretonne devait conduire nécessairement au repli sur soi et à l'appauvrissement intellectuel !).

'Monsieur'
Votre Prêt à Porter
24, rue du Frou - QUIMPER
★
Costumes - Vestes
Pantalons - Chemises
Cravates

Une condition, parfaitement justifiée d'ailleurs, mise par certains candidats à leur acceptation d'une assemblée régionale élue au suffrage universel est celle d'un mode de scrutin juste et honnête, c'est-à-dire de la représentation proportionnelle. Cette précision ne figurait pas dans le texte du P.M.D.R. : pour nous, parti démocratique, elle allait de soi. Il va sans dire que nous sommes absolument hostiles à tout mode de scrutin majoritaire qui ne ferait que scraper sur le plan de la région la sur-représentation rurale et la prédominance des notables que l'on constate dans les Conseils généraux.

En ce qui concerne les candidats communistes, peu d'entre eux ont répondu à notre demande : nous n'avons reçu de leur part que deux réponses écrites, émanant l'une de Jean Tanguy (Morbihan, Vannes), l'autre de Marcel Youinou (Finistère, Douarnenez). Une troisième — celle de Louis Leroux, Fédération du P.C.F. du Finistère — nous est parvenue après la rédaction de cet article. D'autres candidats du P.C.F. ont été contactés au cours de la campagne électorale par nos militants locaux, qui ont toujours trouvé auprès d'eux un accueil sympathique, sans toutefois pouvoir en obtenir, à l'exception de René Mory (Morbihan, Auray), un accord formel sur l'ensemble du P.M.D.R. La pierre d'achoppement semble être surtout le principe de l'assemblée régionale élue, qui avait pourtant reçu l'an dernier l'accord des fédérations communistes d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. Il

PROGRAMME MINIMUM DEMOCRATIQUE REGIONAL

semble que, cette fois, l'ensemble des candidats communistes aient voulu s'en tenir au programme commun P.C.F.-F.G.D.S. du 24 février, prévoyant une « décentralisation politique et financière », sans en centrer la définition des institutions régionales elles-mêmes : celles-ci, selon les termes de la réponse de Jean Tanguy, devraient être débattues entre formations de gauche.

MEUBLEZ-VOUS A

Style et Décor
S. A. HULEN-LEJEUNE



Tél. : 17 65

QUIMPER

18, Bd de Kerguelen
4, Cité Kerguelen
Route de Bénodet

Nous sommes disposés, en ce qui nous concerne, à tous contacts utiles entre organisations démocratiques en Bretagne afin de discuter les modalités de cette démocratie régionale dont la nécessité revêt une urgence toute particulière pour nous, Bretons progressistes. Il est cependant regrettable de constater que la formule de l'assemblée régionale élue, qui est mise en œuvre dans les pays socialistes et inscrite au programme des partis communistes dans divers pays d'Europe occidentale (notamment la Belgique, l'Espagne, l'Italie), ne figure pas d'ores et déjà au programme du P.C.F., qui se trouve ainsi en retrait par rapport à d'autres formations de gauche.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle expérience que nous venons de vivre confirme amplement ce que nous écrivions ici même l'an dernier : « ...Beaucoup de candidats de ces formations hexagonales de gauche, même lorsqu'ils sont d'accord avec notre programme, ne peuvent s'engager à l'appliquer, car ils ne sont autorisés à s'engager que sur le programme de leurs partis respectifs, dont les « instances nationales » et les diverses fédérations restent souvent fidèles à un bonapartisme camouflé sous la phraséologie jacobine. Fussent-ils élus que les élus de gauche bretons seraient liés à leurs partis par la discipline de vote et ne pourraient prendre aucune des initiatives hardies qui s'imposent (...). C'est toute la structure centralisée des partis politiques français, inadaptés à la réalisation économique, sociale et culturelle des « pays » de France et particulièrement la Bretagne, qui est donc en cause. L'U.D.B., pour sa part, a entrepris d'en tirer la leçon. » (1)

Jean THOMAS.

(1) cf. *Le Peuple Breton*, n° 40, mars 1967.

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE SANITAIRE

S.A. Frédéric VERRIMST
et Cie

Téléphone : 5-44

5, Avenue de la Gare
S 29 - CONCARNEAU

Suite
de notre
étude

Le mouvement coopératif agricole breton

A. - SITUATION GENERALE DE LA COOPERATION AGRICOLE

Notons que les deux grands pôles coopératifs bretons présentent des différences considérables, liées à des structures et à une histoire elles-mêmes différentes :

— La Coopérative des Agriculteurs de Bretagne (Office Central de Landerneau) présente une structure centralisée et a du mal à se défaire, malgré des efforts méritoires et soutenus depuis plusieurs années, d'un esprit paternaliste et socialement conservateur, hérité de ses origines.

— UNICOPA (Union Régionale des Coopératives Agricoles) est une union de 25 coopératives de base du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, constituée en 1963 et rassemblant des coopératives qui furent créées en réaction contre l'influence grandissante de l'Office Central de Landerneau ; de ce fait, elles sont marquées par une certaine tradition « gauchiste ». Actuellement on peut dire que la politique d'UNICOPA correspond à l'application, d'une façon réaliste, des thèses du C.N.J.A. (Jeunes Agriculteurs) relatives à « l'Agriculture de Groupe Industrielle et Commerciale ».

● Au niveau des coopératives de taille plus modeste, on retrouve grossièrement le même clivage entre :

— les coopératives dans lesquelles la participation des adhérents est réelle, parfois même très poussée ; il s'agit le plus généralement de groupements jeunes, orientés vers les productions animales (en particulier le porc) et fondées sur une application assez stricte du principe de l'intégration : participation à la gestion et intéressement financier vont de pair ;

— et les coopératives conservatrices, plus ou moins sclérosées, axées sur des activités traditionnelles (approvisionnement, céréales, produits du sol) : la coopérative est assimilée à ses dirigeants et n'est pas fondamentalement différente, dans son comportement, d'un intermédiaire classique.

★ Autre facteur de division au sein de la coopération : l'absence d'une stratégie globale commune au mouvement coopératif, caractérisé par une « nébulosité idéologique » plutôt que par une politique d'ensemble et des perspectives claires. En effet :

● Au niveau des petites coopératives, on observe :

— soit une absence totale de toute stratégie, les coopératives traditionnelles vivant, en fait, au jour le jour et sur l'acquis et faisant le plus souvent preuve d'un esprit profondément conservateur, par habitude ou par incapacité ;

— soit, chez les coopératives indépendantes dynamiques, des objectifs clairs mais limités :

— à un secteur de production : le porc, etc...

— à une zone géographique assez réduite,

— à un stade peu élaboré dans la chaîne allant du producteur au consommateur.

Leur taille même les condamne à n'avoir qu'un pouvoir économique assez faible face à leurs interlocuteurs capitalistes (les abattoirs industriels...) ; par ailleurs, la prise en charge d'une seule branche de production, même importante, ne permet pas à ces groupements de tenter d'apporter une solution globale aux problèmes actuels des paysans bretons.

● Au niveau des groupes coopératifs, les perspectives sont cohérentes : en gros, on peut dire que ces groupes visent à devenir de véritables pôles de développement régional, en prenant en charge la totalité des activités des exploitations : leur politique est fondée sur trois mots-

clés : Efficacité - Polyvalence - Participation. Mais les comportements économiques demeurent différents, ce qui traduit certaines oppositions idéologiques :

— UNICOPA cherche à développer un véritable « pouvoir économique paysan », en allant le plus loin possible dans les secteurs industriels et commerciaux : créations d'usines d'aliment du bétail, de centrales laitières, de salisseries, projet d'abattoirs industriels...

— Landerneau s'oriente plutôt vers une politique de croissance de type interprofessionnel, en développant des accords avec des entreprises privées régionales, pour la transformation et la commercialisation de ses produits (ce qui ne l'empêche pas d'avoir par ailleurs ses équipements propres).

On a donc affaire à deux types de politique, l'une exclusivement professionnelle (croissance interne + absorption de petites entreprises locales), l'autre plus ouverte sur l'interprofession (croissance externe par association, locations d'équipement, etc...).

L'absence de stratégie commune à l'ensemble des coopératives bretonnes a évidemment des conséquences fâcheuses, telles des concurrences entre coopératives sur certains marchés de consommation et un manque de coordination des objectifs au plan régional (possibilité d'investissements importants communs, etc...). Cependant, des efforts de concertation ont été entrepris depuis quelques années, en particulier :

— Certains accords entre Landerneau et UNICOPA pour le ramassage du lait, la commercialisation de certains produits, etc... ; mais on n'est pas encore à la constitution d'un bureau commun de vente.

— La création de la SOCOA (Société d'Organisation Coopérative de l'Ouest Agricole), dont l'activité est demeurée limitée, à part l'élaboration du Plan Laitier Breton en 1966, mais qui marque du moins, malgré de nombreuses déceptions, un pas important vers une concertation intercoopérative plus systématique au niveau régional.

Deux types de coopératives :

Finalement, en reprenant les éléments précédents, on peut résumer la situation générale du mouvement coopératif breton en définissant deux types fondamentaux de coopératives :

★ Les coopératives traditionnelles, au comportement plutôt défensif, d'esprit conservateur et jouant le rôle d'un intermédiaire classique : ces coopératives sont conçues comme un prolongement plus ou moins poussé des exploitations, souvent limitées à une fonction de négociation des produits, sans aucune transformation. Il s'agit de groupements commercialisant des productions traditionnelles : céréales, produits du sol ou approvisionnement. Les coopératives de ce type jouent un rôle économique de plus en plus marginal, du fait de leur sclérose, de l'absence de toute discipline et planification internes, de leur inefficacité économique, etc...

★ Les coopératives modernes, au comportement plus offensif et progressif, s'appuyant sur un véritable engagement des adhérents, notamment sous la forme de l'« Intégration Coopérative ». Cette coopération nouvelle ou renouvelée se développe essentiellement dans le secteur des productions animales (aviculture, porcs, bovins, lait...). On doit ici distinguer deux groupes :

— les ensembles coopératifs polyvalents, issus d'une grande coopérative renouvelée ou de l'union de coopératives spécialisées ;

— les coopératives dynamiques spécialisées et indépendantes par rapport aux pôles précédents.

C. CANEVET.

(Voir nos numéros 54 et 55.)

(A SUIVRE)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT Pierre GUERROT ET FILS

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMELE

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BÉTON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE
Téléphone : 10-91

III. - Cent ans d'intoxication par les manuels d'histoire...

UNE METHODE INDIGNE

Quelques pages auparavant, parlant de l'époque de Philippe Auguste, Louis Madelin donnait quelque développement à sa pensée : « Y avait-il encore une nation française ? se demande-t-il. Ces Gallo-Latins avaient bien jadis constitué, sous les deux premières races franques, du Rhin aux Pyrénées et des Alpes à l'Océan, une *Francie* ; mais amputée de toute la Gaule orientale, elle avait été ensuite, réduite, par l'établissement du régime féodal, en une poussière de fiefs. L'idée de Nation avait cependant survécu ; obscur et quasi chimérique, un sentiment national avait subsisté dont l'objet, parfois inconscient, était la *reconstitution, sous un prince fort, d'une Gaule une et complète.* »

Parce qu'il ne peut faire dire aux documents ce qu'ils ne disent pas, parce qu'il se heurte au fait que la France, au sens où il l'entend, n'existe pas au XIII^e siècle, Madelin la suppose enfouie dans l'inconscient collectif. C'est là une méthode bien indigne d'un historien et assez ridicule. Mais qu'importe puisque ce qu'il faut, c'est fonder à tout prix le dogme de la France Eternelle.

LA NATURE AU SERVICE DE LA FRANCE

Aussi quel déchirement ressentent en eux-mêmes nos endoctrinés, quand il leur faut parler de cet affreux traité de Verdun par lequel, en 843, les fils de Louis le Pieux se partagèrent l'Empire de Charlemagne. Louis, on le sait, eut les territoires les plus orientaux : Lothaire, une longue bande de territoire, allant de la mer du Nord à l'Italie et englobant notamment l'Alsace et la Lorraine qui lui devra son nom de *Lotharingia*. Quant à Charles le Chauve écoutons ce que nous en disent Amman et Coutant, dans leur *Cours Normal d'histoire* en trois volumes, publié en 1884 chez Fauvé et Nathan à Paris :

« Charles enfin, écrivent-ils, obtint le pays à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, c'est-à-dire de l'ancienne Gaule, mais réduite d'un tiers : pour la première fois elle perdait ses limites historiques et naturelles du Rhin et des Alpes, par ce fatal traité de Verdun qui pèse encore sur nous après plus de mille ans écoulés. Mais aussi elle était maintenant dégagée de ses liens confus avec la Germanie, elle avait reçu presque tous les éléments dont le mélange devait constituer sa nationalité dans les temps modernes, et la fusion commençait à s'opérer entre la race victorieuse et la race vaincue, comme elle s'était opérée déjà entre la langue tudesque et la langue latine : l'histoire de la Gaule et des Francs est terminée, celle de la France va commencer. Un phénomène analogue s'accomplissant dans les autres pays, on peut donc dire que le traité de Verdun marque le début des nationalités modernes... Il ne faudrait cependant pas croire que ces nationalités fussent déjà constituées. »

Ce texte, choisi parmi beaucoup d'autres semblables, est typique de l'orientation générale des manuels français à toutes les époques. On y trouve à la fois l'idée — combien postérieure historiquement à 843 ! — des frontières « historiques et natu-

relles » ; la préexistence d'une France idéale, à toute réalisation concrète ; l'origine gallo-germanique de toute la future population française ; le caractère inéluctable d'un développement historique qui, partant de nationalités non constituées (donc purement idéales, conçues uniquement à posteriori) aboutit aux grandes nations modernes.

L'on perçoit un son de cloche analogue dans le *Cours d'Histoire* de Ducoudray, publié par Hachette la même année : « Par ce démembrement de l'Austrasie, la France sera contrainte de *lutter sans cesse contre la Germanie pour ressaisir des provinces que la nature et l'histoire avaient faites siennes, et que la force a faites allemandes.* » Une germanophobie, bien caractéristique de son époque, éclate dans ce texte. Il s'agit manifestement de montrer tout ce que la « spoliation » de 871 a d'odieuse : l'Alsace et la Lorraine sont *naturellement* françaises. En somme, seraient-elles peuplées de Patagons qu'elles n'en seraient pas moins françaises, car elles appartiennent à un territoire qui a toujours été français, avant même qu'il y eut une France.

C'est bien là un raisonnement bourgeois, fondé sur le domaine exploitable et sur la propriété privée. Ce territoire arbitrairement délimité par un fleuve, des mers et des montagnes, parfaitement hétérogène tant à l'égard du sol que du climat, est déclaré un et indivisible. Il appartient à un être mythique, la France, comme d'autres à une société anonyme, et ne peut être aliéné.

Quant aux peuples qui se trouvent occuper ce pays, on ne s'en soucie guère : ce sont automatiquement des Français, déterminés comme des serfs par leur attachement au sol. Tout cela, bien sûr, pour le plus grand bien du propriétaire — c'est ce que les manuels ne disent pas —, ce propriétaire étant la bourgeoisie parisienne et celle des grandes cités de l'Hexagone.

Affirmer sans rire des populations d'Alsace et de Lorraine que la nature et l'histoire les avaient faites françaises en 843, serait en fait du plus haut comique, si cela ne traduisait un impérialisme aussi féroce que celui de l'Allemagne et certainement plus ancien.

LA « FRANCE » DECHIREE EN 55 ETATS

Un autre auteur, J. de Crozals, qui écrivit quelques années après Amman, Coutant et Ducoudray, un *Nouveau cours d'Histoire*, que publia Delagrave en 1888, nous montre, à partir de ce fatal traité de Verdun, la désorganisation s'installer dans le bel édifice construit par Charlemagne. D'une façon générale, les manuels d'histoire jugent très sévèrement ce genre de processus. D'abord, évidemment, parce que cela nuit à l'unité idéale de la France : c'est un crime de lèse-majesté dont j'aurai l'occasion de reparler. Mais aussi parce que, pour reprendre le mot de Goethe, « une injustice vaut mieux qu'un désordre ». Rien de pis en effet, à leurs yeux, que tout ce qui dissocie les Empires, effrite le pouvoir des possédants, empêche le libre-échange, si cher aux bourgeois du XIX^e siècle.

G. LE SCOUZEC.

(A suivre).

LE PEUPLE BRETON

se penche sur son passé

Chronique culturelle

IV. GWALARN

UNE NOUVELLE LITTERATURE

Le travail considérable qu'ils s'étaient imposé mirent très vite des hommes comme Roparz Hémon, Jakez Riou, Youenn Drezen, Abeozen et Kerverziou pour ne citer que les plus connus, en mesure de produire cette fois des œuvres originales dont la valeur n'a fait que s'affirmer avec le temps. S'il est vrai que ce qui compte dans l'œuvre littéraire, ce n'est pas l'information transmise mais le mouvement suscité, la réponse appelée dans l'être, on est en droit de penser que, jamais, depuis le temps lointain des floraisons perdues, on n'avait connu une si grande abondance de réalisations. Que ce soit dans le roman avec l'*Itron Varia Garmez* de Drezen ou *Hervelina Geraouell* d'Abeozen, dans la nouvelle avec les *Kleier eured* de Roparz Hémon ou le *Geotenn ar werc'hez* de Jakez Riou, dans le théâtre avec *Nomenoe-oe* de Riou, *Meurlarjex* de Hémon, dans la poésie avec *Pirc'hirin ar mor*, *Kan da Gornog*, *Kanou en noz*, *Nozvez Arkuz*, *Epona*, la langue bretonne réalisa magnifiquement les espoirs que l'on avait mis en elle. Tous ces « angry young men » s'abandonnaient avec volupté à la joie de recréer le monde, leur monde, d'exprimer enfin tout ce capital de rêves, de sensations, accumulées par des générations de paysans et de marins. Les tentatives des *Le Braz* et des *Le Goffic*, si louables qu'elles furent, les intentions avaient été des échecs car « Une langue étrangère vous isole, comme si elle vous tenait prisonnière dans une cave sans soleil et sans lumière. » Mais, que vous prononciez une phrase dans votre langue maternelle et « chaque mot ouvre les souvenirs, comme s'il ouvrait des tiroirs parfumés et tous les visages et toutes les images du passé surgissent. » (5).

Lavé, peigné, débarrassé de ses hardes, le breton n'était plus le vieil idiome abâtardi par des siècles de misère, qui achevait de mourir sans gloire. Il avait repris visage de Jouvence et s'était allègrement mis en route pour libérer tous les Prométhées de la Celtie.

« Si ces braves Bretons francisants qui, de confiance admirent la littérature en langue bretonne comme ils admirent le *Kreiz Ker* et les broderies bigoudenn, savaient combien cette littérature a peu le souci de « faire breton », s'ils savaient combien, au contraire, elle recherche l'universel et répugne à toute emprise du terroir, combien elle suit l'idéal de Goethe — ou plus modestement de Boileau, — ils en seraient navrés. » Et Roparz Hémon ajoutait : « Qu'ils l'accusent de n'être pas bretonne, d'être anti-bretonne. Elle n'en a cure. Elle est écrite en breton. » (6).

MONT D'AR BOBL

Ce serait faire erreur de s'imaginer que, fascinés par leurs recherches esthétiques, les écrivains de *Gwalarn* aient perdu de vue le but qu'ils s'étaient fixé dès le début de leur combat. Lorsque la première partie de leur plan fut jugée en bonne voie, ils entreprirent sans plus attendre, d'en réaliser la seconde : mont d'ar bobl, aller au peuple. Ce peuple qu'ils aimaient avait été depuis des siècles le grand humilié, le grand souffre-douleur, le grand muet de notre histoire. C'est à peine s'il apparaît parfois comme figurant, dans les récits de nos chroniqueurs. Aristocrates et bourgeois partageaient trop la même répugnance pour cette plèbe misérable, pour que la prescience d'une quelconque communauté d'intérêts les aient effleuré un seul instant. Tout le monde disait ce peuple primitif et barbare. Ne fallait-il pas avoir souffert de la barbarie des civilisés pour être amené à concevoir l'existence d'une civilisation des barbares ? A cet égard, la première guerre mondiale avait multiplié les prises de conscience jusque chez des anciens combattants comme Loeiz Herriou ou Abeozen. Ici encore, Roparz Hémon s'explique : « Nous voulons connaître

le peuple, car il a gardé l'âme que, nous aussi, nous avons perdue ; parce qu'il est le cœur de notre race, la chair de notre chair, l'esprit de notre esprit. Ce n'est pas comme des imbéciles que nous venons le regarder, mais comme des fils respectueux venus rallumer le feu qui meurt dans nos foyers. Nous voulons connaître le peuple car il a une leçon pour nous ; car c'est peut-être en lui que nous trouverons la base de notre art, de notre littérature la plus haute, de notre philosophie, de notre vie entière. Ce n'est pas pour enrichir une littérature étrangère que nous voulons aller au peuple mais pour l'aider de notre mieux, en lui apportant notre temps, notre bonne volonté, notre instruction, afin de l'aider à relever la tête. » (7).

En l'absence de tout enseignement officiel, la tâche n'était guère aisée. Le meilleur moyen était encore, semble-t-il, de porter tout l'effort sur la littérature enfantine. Et pour donner le goût de leur langue aux enfants, il fallait mettre des livres attrayants entre leurs mains. C'est ainsi que parurent des albums comme *Prinsezig an dour* du Hollandais Rotman, *Per ar c'honikl*, *Nijadenn an Aotrou Skanvig* et *Plac'h vihan ar mor* d'Andersen. Leur succès fut grand.

« LA TOUR D'AUVERGNE »

Propriétaire : Pierre Raphalen

Place Gambetta - 29 S. PONT-L'ABBE
Téléphone : 47

Son restaurant réputé
Tous les fruits de la mer
Ses chambres tout confort

« J'ai reçu aujourd'hui le paquet des *Prinsezig an dour*, écrit un instituteur, j'ai donné son livre à chacun, et voilà des petits bonhommes heureux, vous pouvez le croire ! Je les vois là-bas, sur leur banc, se cachant la bouche de la main pour ne pas rire trop fort. Ceux qui ne sont pas inscrits pour un livre le regrettent ; ils regardent les autres de côté et viennent me trouver, et d'une voix aimable : — Monsieur, moi aussi je veux une princesse, inscrivez-moi. » (8). On cita même le cas d'une petite fille de huit ans qui apprit toute seule à lire le breton, pour pouvoir connaître l'histoire de la fameuse petite princesse. L'œuvre de *Brezonég ar vugale*, grâce à de généreux donateurs, put progressivement s'étendre à différents secteurs.

C'est toujours dans le cadre de l'action populaire que fut fondée à l'usage des adultes, cette fois, le *Kannadig Gwalarn*, petite revue bimestrielle dont le but était d'abord de plaire et ensuite d'instruire. La langue en était correcte et néanmoins assez simple pour que même les débutants ne soient pas découragés. Les dictionnaires et les grammaires furent modernisés et bientôt, le premier cours de breton par correspondance se mit à fonctionner sous la direction de Marc'harid Gourlaouen.

Comme son maître René Le Roux, Roparz Hémon pensait qu'une véritable langue ne devait connaître nul domaine réservé. C'est la raison pour laquelle il encouragea aussi la publication d'œuvres scientifiques comme par exemple l'*Histoire du monde* de Mordiern, la géométrie de C.L. Kerjean ou même, plus tard des études extrêmement techniques sur la géographie sous-marine ou les problèmes de la pêche.

YANN-BER PIRIOU.

- (5) *La Maison de Petrodava*, par C. Virgil Gheorghiu.
(6) *Kornog* - numéro 2/3 - 1929 - p. 42.
(7) *Anaoudegez ar Werin* in *Eur Breizad oc'h adkavout Breiz* - p. 104.
(8) *L'Instruction du peuple breton par le breton* - Brest, 1928.

MIROITERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

chauffage central air chaud
chauffage central radiateurs
mazout - charbon - gaz - électricité

modern confort

3, RUE CORNEILLE - BREST

PLOMBERIE - SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ - INSTALLATION D'ANTENNES

Tél. 44.69.73

Nous rappelons ici le principe de cette nouvelle rubrique qui doit renforcer le lien entre notre journal et ses lecteurs. « Questions et Réponses » est consacrée aux questions et vos êtes nombreux à nous poser ou à vouloir nous poser, sur la Bretagne, sur l'U.D.B., sur ses positions et ses jugements. Nous attendons vos lettres et nous répondrons ici à toutes.

QUESTIONS

● Pourquoi y a-t-il si peu de breton dans les colonnes du « Peuple Breton » ?

● Cette question est souvent posée aux militants de l'U.D.B., car nous n'avons pas — jusqu'à présent — rendue publique notre position qui date cependant de la naissance même de notre Parti en 1964.

Un remarquable préalable : il n'y a pas, à dire vrai, « peu de breton » dans nos colonnes, mais bien pas de breton du tout. En effet, depuis la création du journal, les seules mentions de notre langue ont été soit des citations d'œuvres ou d'articles extérieurs, soit des lettres de lecteurs.

Pourquoi cet apparent ostracisme ? Pour comprendre notre position, il faut revenir au lancement de notre journal. Aux débuts du « Peuple Breton », nous avions le choix entre trois positions, concernant la langue d'usage :

- soit un journal tout-en-français,
- soit un journal bilingue,
- soit un journal tout-en-breton.

Cette dernière position n'était pas réaliste. Notre Parti a vocation de s'occuper de toute la Bretagne et beaucoup de nos compatriotes ignorent jusqu'au premier mot de la langue bretonne. C'est un fait, et l'U.D.B. devait en tenir compte sous peine de s'installer dans le rêve et l'utopie.

Choisir l'option d'un journal bilingue permettait, semble-t-il, de faire

diffuser pour les francisants exclusifs que la moitié de notre capacité d'information ;

— ou le journal adoptait le principe d'articles en breton, réguliers mais en nombre réduit et pour des sujets « secondaires ». Il faut bien dire que cela a été le choix fait par la presse politique du mouvement breton depuis 1950. On voit même de temps à autre des journaux de gauche faire une place au breton, soit comme « quelque entre-filets entre les divers articles », soit comme « korn ar brezoneg ».

C'est là justement le fond du problème : le breton doit-il être relégué dans un « coin », « entre des articles », comme les mots croisés ou le « mot pour rire » ou est-ce une langue qui a droit à la dignité, à une dignité égale à celle du français ? L'U.D.B., dès sa création a rejeté l'humiliante solution du « korn ar brezoneg ». Il ne restait donc que la possibilité d'éditer un journal entièrement en français, ce qui a été fait.

Est-ce à dire que notre action en la matière est terminée ? Evidemment non, et dès notre création, nous avons envisagé la suite logique de notre attitude, à savoir la publication d'une édition entièrement en breton de notre journal, seule mesure compatible avec la dignité et le respect que nous portons au breton. Il était certain que des impératifs financiers rendraient difficile cette solution du courage. Mais, là encore, l'U.D.B. ne recule pas devant le problème et les événements sont bien prêts de nous donner raison. Nous pouvons dès à présent préparer cette grande affaire que sera la publication de cette édition bretonne. Le financement en sera, en partie, assuré par les lecteurs et les abonnés particuliers de cette formule, et complété par les bénéfices de l'édition française. Peut-on trouver meilleure solution et plus conforme aux principes de l'U.D.B. ?

Nos lecteurs bretonnants savent maintenant que plus ils aideront notre journal sous sa forme actuelle, plus vite ils nous permettront de leur assurer ce qui a toujours été notre but : l'édition en breton de l'organe de l'Union Démocratique Bretonne.

Ronan LEPROHON.

RÉPONSES

une place à notre langue. Cependant, là encore il faut mesurer les inconvénients :

— ou le journal était vraiment bilingue, par moitié, et cela revenait à ne

Edito (suite de la page 2)

est préparée cette réforme et nous livrons à la méditation de nos lecteurs la comparaison de ces deux citations. L'une est de Pétain, sous le régime de Vichy ; l'autre est de De Gaulle :

« L'organisation de la province est nécessaire pour articuler de façon rationnelle les rouages d'une machine administrative alourdie et pour adapter son fonctionnement à l'économie moderne. La province de demain devra être organisée de manière à pouvoir se suffire à elle-même. Au sein de la Patrie, nous organiserons la France en provinces, que nous doterons d'institutions destinées à restaurer la vie locale à l'intérieur de la communauté. » (Discours de Chambéry, 23 septembre 1941.)

« L'évolution générale porte en effet notre pays vers un équilibre nouveau. L'effort multiséculaire de centralisation, qui lui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir son unité, malgré les divergences des provinces qui lui étaient successivement rattachées, ne s'impose plus désormais. Au contraire, ce sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de sa puissance économique de demain. » (Discours de Lyon, 24 mars 1968.)

Il s'agit toujours des intérêts, de la survie de la stato-nation ; nous sommes à l'opposé d'une conception fédéraliste et socialiste de la « décolonisation des régions ». Les partis de gauche en Bretagne doivent veiller à ne pas livrer, sur ces problèmes plus que sur tout autre, un combat d'arrière-garde, mais ils doivent avoir une position unie et cohérente, des propositions dynamiques et constructives, qui montrent à l'opinion que les solutions de la droite gaulliste sont une parodie. L'U.D.B. pour sa part, avec le P.M.D.R., a jeté un jalon.



LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

— COTES-DU-NORD. La réponse aux luttes des travailleurs pour une amélioration de leur condition ne s'est pas faite attendre longtemps aux usines de confection Volrance, à Lanvallay : 22 ouvrières ont été mises en congé provisoire sur les 136 que compte l'usine. On peut être inquiet à juste titre sur la durée de ce « congé provisoire » quand on connaît la gravité de la situation de l'emploi dans ce département.

— A Saint-Brieuc : Les marins-pêcheurs se voient concurrencés par des non professionnels ne payant pas de taxe ni de patente, écoulant donc leurs produits à des prix plus bas. Les pêcheurs de la baie ont protesté par écrit auprès du directeur des affaires maritimes, pour qu'il intervienne afin de faire cesser ce qu'ils considèrent comme de véritables « actes de piraterie ». En fait c'est tout le problème de l'exploitation des fonds marins qui devrait être soulevé, car l'absence presque totale d'une politique de la pêche entraîne l'épuisement des fonds, ce qui rend extrêmement aléatoire la pêche artisanale.

Dans l'aviculture on a vu au cours de l'année une stagnation et même une diminution des cours par rapport aux années passées : cette année le cours du poulet n'a pas dépassé 3 F. le kilog contre 3,22 en 1966. Pour les œufs, les cours ont aussi baissé dans des proportions importantes. On mesure là les effets d'une politique qui n'a pas tenu compte de l'importance économique des productions avicoles pour la Bretagne, et qui a, au contraire, favorisé la régression de cette activité sans se préoccuper de trouver des activités compensatrices pour l'agriculture bretonne.

— FINISTÈRE. Les pêcheurs concarnois ont obtenu la signature d'un protocole d'accord avec les armements des chalutiers après 5 semaines de grève : congés payés calculés sur 30 jours au lieu de 27 et salaire garanti en cas de marée nulle. Les avantages concédés aux équipages de chalutiers n'empêchent pas que les conditions de vie et de travail à bord des chalutiers restent très dures et les pêcheurs auront d'autres luttes à mener tant que la pêche industrielle restera régie par les lois du profit du système capitaliste.

— A Brest, le personnel de la C.S.F. a obtenu satisfaction sur certains points : création d'une commission au niveau du comité d'établissement, reconnaissance de la section syndicale, augmentation immédiate de 7 %, puis de 3 % en octobre.

On peut se demander si ces mesures vont changer quelque chose à la situation de totale dépendance de l'usine de Brest vis-à-vis de la direction de Paris, dénoncée comme un des principaux griefs des ouvriers brestoïses par les responsables syndicaux.

D'autre part les augmentations de salaire concédées risquent, là, comme ailleurs, d'être rendues inopérantes en raison des augmentations substantielles de nombreux produits de consommation courante qui se sont produites.

— ILLE-ET-VILAINE. Une délégation du syndicat C.F.D.T. des hospitaliers de l'hôpital psychiatrique a été reçue à la Préfecture. Cette délégation a particulièrement insisté sur la participation du personnel au sein de la commission administrative de leur établissement, elle a demandé la mise en place d'un comité technique paritaire et l'amélioration des conditions de fonctionnement des centres.

On connaît l'efficacité de la politique du gouvernement en matière sanitaire et comme tous les départements bretons n'ont pu avoir M. Marcellin comme député lorsqu'il était ministre de la Santé, ils n'ont pu tous bénéficier de l'implantation de groupes modernes doté d'un personnel en nombre suffisant...

— LOIRE-ATLANTIQUE. Les travailleurs des Forges de Basse-Indre, bien qu'ayant mené une grève très longue n'ont pas hésité à débrayer le 28 juin pour protester contre le non paiement des heures de grève des ouvriers horaires, alors que les mensuels avaient obtenu satisfaction. Il a fallu poursuivre cette grève pour que vienne sur place un responsable de la Société Carnaud, la direction locale ne voulant prendre aucune décision.

Durant les derniers mois, d'abord en raison des grèves de mai, puis des élections, on a un peu oublié l'affaire des raffineries de Chantenay. Le 28 juin, une déléguée C.G.T. - C.F.D.T. s'est rendue à la Préfecture pour rappeler que la situation des licenciés de Chantenay n'était pas réglée, et qu'il avait fallu attendre une démarche des syndicats auprès de l'Inspection du Travail, le 24 juin, pour que soit entamée une procédure pour régler la question des préretraités, qui ne concerne que 70 ouvriers. Le procédé est classique et ce n'est pas la première fois qu'après des déclarations d'apaisements mensongères l'effectif total d'une entreprise bretonne fermée se retrouve purement et simplement au chômage.

— MOR-BIHAN. L'inculpation d'un armateur lorientais, suite à l'affaire Delitra, a entraîné la saisie et la mise sous administration judiciaire de onze chalutiers, dont sept de Lorient. Le sort de ces sept chalutiers concerne un cinquième des marins de la pêche industrielle lorientaise, qui craignent une vente de ces unités à des armateurs d'autres ports. Pour éviter cette solution les syndicats proposent qu'une coopérative de gestion se substitue à l'armement. Mais les syndicats se heurtent, semble-t-il, à des obstacles juridiques. A l'heure où l'on parle tant de « participation » va-t-on, comme on l'a trop souvent vu faire en Bretagne, condamner au chômage ou à l'émigration vers d'autres ports des équipages entiers plutôt que de réformer des règlements désuets ou inadaptés à une situation aussi particulière ?

— A Vannes, à la prochaine rentrée, les parents du quartier de Rohan verront, à la disposition de leurs enfants, un groupe scolaire ; il y a plus de dix ans qu'existe dans ce quartier des cités Baticoop et des immeubles H.L.M., ainsi que des lotissements particuliers, et il a fallu attendre 1968 pour voir apparaître un groupe scolaire dans une zone où la population scolaire est très forte ; ceci n'est peut-être pas sans rapport avec la construction dans le même quartier des immeubles de « grand standing » du promoteur Lottin. En ce qui concerne les loisirs, les enfants des H.L.M. du quartier de Rohan ont attendu dix ans pour obtenir un foyer en préfabriqué, magnifiquement situé près de la fosse d'épuration des eaux usées, alors que dès la fin des travaux on a vu surgir, empiétant sur la cité H.L.M., un édifice en pierre de taille, exclusivement réservé aux enfants des propriétaires des appartements Lottin. Peut-être la proximité de ces immeubles de luxe conduira-t-elle la Municipalité vannetaise à nettoyer et aménager les pelouses et aires de jeux de la cité H.L.M., qui sont à peu près dans le même état que lorsqu'y passaient les camions et les bulldozers pendant la construction de ces H.L.M., il y a quelques dix ans...

BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES
Le rendez-vous des Finistériens
Ouvert jusqu'à 1 h. du matin
CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 4 000 — Dépôt légal 2^e trimestre 68

LIBRAIRIE
"Brentano's"
Tous les livres français et étrangers
7, quai Chateaubriand - RENNES
Tél. 40.70.32

Compagnie d'assurances
P'UNION

Pierre GRANNEC
8, Allée de Kernisy
QUIMPER — Téléphone : 6-26